

**Compte rendu du conseil des associations
Mercredi 4 Mai 2011 - 18h00**

Personnes présentes :

Alain FAVRE, Patrick CHAIZE, Marie-Hélène CARLIER, Fabienne MAUFFREY, Michel PODGOURSKY, Cécile AUFFRAY, Louise DESENNE-CABRATOSA, Roselyne ROLLIER, Gilles LAMBERT, Gérard BOUMGHAR, Olivier CHARLES, Danielle DOBOSZ, Catherine DOREAU, Yves RODET, François LOBIYED, Patrick PETITJEAN élu à la vie associative, Hugues POLLASTRO mission « grands événements », Brigitte DELVALLEZ responsable du SMRVA.

Personnes absentes : Gabriel CORREIA, Richard BIAM YAO.

Président de séance : Alain FABRE

Secrétaires de séance : Brigitte DELVALLEZ et Louise DESENNE-CABRATOSA.

Il est proposé d'inverser l'ordre du jour :

- **Préparation de la Fête de la Ville et de la Fête des Associations.**
- **Programme de travail du Conseil des Associations.**

Monsieur PETIJEAN annonce un atelier de réécriture (point d'étape) de la Charte de la Participation Citoyenne pour le 26 Mai, avec des membres de conseils de quartier et d'associations.

Intervention de Monsieur Hugues Pollastro (chargé de communication) sur la Fête de la Ville :

Elle aura lieu le **Samedi 18 Juin**, au Parc Montreau de 14h à 23h.

Un feu d'artifice est prévu en clôture.

Les associations sont regroupées au sein du Village associatif, piloté par le SMRVA ou participent à des villages thématiques.

Le thème choisi cette année est celui du carnaval, en raison de son caractère fédérateur, qui implique les idées de partages, d'échanges de solidarités etc...

De nombreux partenariats sont prévus : centres de loisirs, sociaux, Maison Populaire, clubs de retraités...

Afin d'illustrer la thématique, plusieurs propositions sont faites pour construire: soit des "géants", des mascottes, ou des marionnettes etc (en individuel ou en commun pour mutualiser).

Eco-participation de la ville

Elle se matérialisera par :

- L'introduction de gobelets réutilisables.
- L'installation de toilettes sèches pour lesquelles une amélioration du système de fermeture est demandée.
- Une réflexion sur les énergies alternatives, avant de mettre en place des dispositifs.
- Les transports alternatifs.
- Les parkings vélos.
- Le tri sélectif.
- La mise en place d'un dispositif, permettant de résoudre le problème des mégots de cigarettes.

Une question est posée, concernant la thématique de la fête, le carnaval, qui ne convient pas à toutes les associations. Comment s'y rattacher ? Une réflexion est à engager.

Organisation matérielle de la fête

Il y aura un renforcement de la scène sur l'espace géré par le SMRVA (derrière le Musée de l'Histoire Vivante).

Les interventions musicales porteront sur des thèmes variés : guinguette, salsa, musiques espagnoles etc...

Sur la scène dédiée aux associations, les animations prévues par les associations auront lieu de 14h à 19h.

À partir de 19h, l'espace sera occupé par les professionnels.

À la question posée sur l'amélioration du matériel, en référence à l'année dernière, aucune réponse n'a été donnée.

Les associations occupent une cinquantaine de stands, il est prévu un volume de tables et de chaises identique à celui de l'année dernière.

Une question récurrente se pose tous les ans au sujet du matériel : qu'est ce qui est prévu dans le budget municipal pour l'achat de matériel nouveau ? Celui-ci étant à ce jour vétuste et insuffisant.

Aucune réponse ne pouvant être donnée au cours de cette réunion, le conseil des associations décide d'adresser un courrier électronique au responsable municipal, en vue de l'obtention d'un RDV (3 personnes vont rédiger le texte).

Monsieur PETITJEAN revient sur l'idée du Carnaval qui symbolise :

- l'improvisation, l'irrespect, la fantaisie etc...

Animations:

Quatre défilés seront prévus à l'intérieur du parc. Chaque groupe impliqué va présenter sa prestation en fonction des axes choisis : danses, masques, musiques (orchestres), grands personnages.

Les associations sont libres si elles le désirent, d'intégrer les divers ateliers mis en place sur la ville. Elles peuvent s'adresser : au centre Lounès Matoub (Bas Montreuil), au centre Espéranto (Le Morillon), aux Ramenas, ou à la Maison Populaire.

JOURNEE MONTREUILLOISE DES ASSOCIATIONS.

Elle est prévue le 24 Septembre sous la halle de la Croix de Chavaux.

Délibération sur le choix de l'affiche annonçant l'évènement :

Garder la même affiche que celle de 2009 (fleurs avec les mains, elle fait office de référence et sert de repère).

2 propositions sont faites :

- Une qui part de l'affiche symbolisant une fleur avec les mains, mais en modifiant le graphisme pour une meilleure lisibilité des informations.

- Une nouvelle qui reprend la thématique des mains.

Le choix de la couleur n'a pas été fixé.

Réflexion sur le bénévolat.

Monsieur PETITJEAN , pense qu'il est nécessaire d'intégrer les thèmes du bénévolat , du volontariat et du salariat qui font que les associations existent. L'idée d'un badge pour les membres des associations n'a pas été retenue.

L'élu précise que la ville va initier un débat avec le CCAS sur le bénévolat et la retraite. Il est important pour lui de profiter de la fête des associations afin d'initier une réflexion sur le sujet (table ronde), même si ce jour-là les échanges avec le public sont importants et ne rendent pas disponibles les membres des associations.

Il est fait remarquer qu'une table ronde serait l'opportunité de réfléchir sur la mobilisation des jeunes, souvent absents du mouvement associatif.

Monsieur PETITJEAN est partisan d'un vrai forum à l'occasion de cette fête, forum indispensable pour activer une réflexion et créer des passerelles entre les deux réunions (CCAS et forum de la Fête des Associations).

Quitte à le faire la veille, si c'est trop difficile le jour même.

Calendrier des prochains conseils :

1^{er} Juin de 18h à 20h.

6 Juillet de 18h à 20h.

Pas de conseil en août.

Deux questions sont posées, concernant :

- L'organisation de la fête : La Voie est Libre le 25 septembre, il est répondu que la réunion préparatoire pour cet événement n'avait pas été organisée.
- Démission de Patrick Petitjean : il quitte son titre d'adjoint lors du conseil municipal du 11 mai. Il reste en charge de la vie associative et de la démocratie locale, sans changement. La partie de sa délégation concernant la rénovation urbaine avait été reprise par Agnès Salvadori en février dernier.

Ordre du jour du prochain conseil des associations du 1^{er} juin :

- Compte rendu de la démarche auprès du responsable municipal en charge du matériel.
- Programme de travail du conseil des associations.
- Préparation de la Fête des Associations.